

Communiqué de presse

Paris, le 15 janvier 2020

Une jeune équipe belgo-portugaise remporte le concours d'architecture pour le réaménagement des dépendances de la Chartreuse de Neuville

En 2018, la Chartreuse de Neuville lançait, en partenariat avec la Fondation Wilmotte et avec le soutien du fonds de dotation Entreprises et Cités, un concours international d'architecture pour le réaménagement de ses dépendances et la création d'une extension contemporaine. Le jury du concours, présidé par Jean-Michel Wilmotte*, s'est réuni le 13 janvier pour désigner le lauréat de ce concours parmi trois finalistes. C'est une équipe de trois architectes installés à Lisbonne, avec un projet intitulé « De la présence du vide », qui verra son projet réalisé sur site.

Sélectionnées parmi une centaine de candidats fin 2018, trois équipes participaient à cette deuxième phase du concours international d'architecture pour le réaménagement des dépendances de la Chartreuse de Neuville, ouvert aux jeunes architectes (diplômés depuis moins de 7 ans) du monde entier :

- Une équipe roumaine avec un projet intitulé ENFILADE, porté par Andrei Theodor Ionita et Ioana Penescu,
- Une équipe belgo-portugaise avec un projet intitulé DE LA PRESENCE DU VIDE, porté par Charles Cossement, Marcelo Cardia et João Siopa Alves,
- Une équipe française avec un projet intitulé COURS COMMUNES, porté par Jeremy Germe et Chloé Thomazo.

Au-delà de l'approche architecturale et fonctionnelle, le jury, composé d'architectes, d'urbanistes, d'élus locaux et de personnalités qualifiées, a accordé une attention particulière au respect de l'histoire, de la culture du lieu et du projet que portent depuis dix ans les équipes qui l'animent.

« Quel plaisir de voir l'engouement et la profondeur de réflexion avec lesquelles ces trois équipes de jeunes architectes européens se sont saisies du projet ! Parfaitement intégrées dans le site et l'architecture existants, leurs trois propositions relient, renforcent voire transcendent l'histoire, le présent et le futur de la Chartreuse de Neuville tout en répondant aux fonctionnalités demandées. J'ai été personnellement impressionnée par la maturité, la justesse et la sensibilité de ces trois projets. Le projet lauréat « De la présence du vide » s'est finalement détaché après un débat argumenté et partagé au sein du jury. Il s'inscrit par ailleurs dans une démarche environnementale forte, notamment avec l'emploi du pisé et une vraie logique d'économie circulaire. Autant de dimensions propres à l'esprit des Chartreux » déclare Alexia Noyon, directrice de l'Association de la Chartreuse de Neuville.

Le projet lauréat doit désormais être soumis à l'appréciation du conseil d'administration de l'Association de la Chartreuse de Neuville. Les études préalables au permis de construire devraient ensuite commencer avec un objectif de démarrage des travaux début 2021.

"L'insertion d'un projet d'architecture contemporaine au cœur d'un site historique tel que la Chartreuse de Neuville s'est avéré être un défi pour nous, jeunes architectes (...). L'édifice (...) symbole de souvenir et de mémoire d'une collectivité apparaît au sein du lieu et du territoire comme l'élément phare, comme référent du temps passé. Après un an d'un travail acharné et passionné, c'est avec honneur que nous apprenons que le jury et l'équipe de la Chartreuse de Neuville souhaitent avancer avec notre proposition. Ce n'est pas tous les jours que nous avons la possibilité de présenter nos projets à des architectes tels que Jean Michel Wilmotte et Andrea Bruno (....) » Déclare très ému le lauréat Charles Cossement.

*Le jury présent était composé de : Jean-Michel Wilmotte, Architecte, Président de Wilmotte & Associés ; Borina Andrieu, Directrice de la Fondation Wilmotte ; Olivier Brochet, Architecte et enseignant à l'ENSAP Bordeaux ; Marie-Douce Albert, Journaliste au Moniteur ; Pauline Polgar, Directrice des rédactions de Batiactu groupe ; Pierre Engel, ingénieur ; Guilhem Menanteau, Directeur villes et territoires Tractebel Engie ; Pierre-Antoine Gatier, Architecte en chef des Monuments historiques et Inspecteur général; Andrea Bruno, architecte italien spécialiste de la greffe contemporaine; Malcolm Reading, architecte, Président de Malcom Reading Consultant; Alexia Noyon, directrice de l'Association de la Chartreuse de Neuville ; Patrick Allindré, responsable création et patrimoine de l'Association de la Chartreuse de Neuville ; Catherine Madoni, Architecte des bâtiments de France ; Colette Drean, conseillère patrimoine à la DRAC des Hauts-de-France ; Jean-Pierre Letartre, Président du fonds de dotation Entreprises et cités ; Jérémy Renaut, président du directoire Septalia ; Benoit Bassi, président de la Fondation pour les monuments historiques ; Christophe Deboffe, fondateur de Néo-éco ; Marie Charloux, responsable du développement France du groupe Accor.

LE PROJET DE REHABILITATION DU CENTRE CULTUREL

Centre Culturel de Rencontre européen au service de l'innovation sociétale et artistique des territoires, la Chartreuse de Neuville accueille aujourd'hui 17 000 personnes par an. Dans le cadre de son développement, elle ambitionne de recevoir plus de 40 000 personnes chaque année qui viendront découvrir une programmation mêlant déjà grands événements d'innovation sociétale et/ou artistiques, cycles de formation, résidences d'artistes et expositions internationales. Or, malgré sa taille, le Centre Culturel ne dispose pas d'une grande salle et d'un pôle central d'accueil des publics pour développer son programme et ses activités.

C'est le sens du concours d'architecture lancé en 2018 pour les étudiants et les jeunes architectes du monde entier en partenariat avec la Fondation d'entreprise Wilmotte, qui œuvre activement à la sensibilisation de ces derniers à la préservation et à la réhabilitation du bâti ancien, suivant le concept de greffe contemporaine que Jean-Michel Wilmotte développe depuis plus de 30 ans.

L'objectif ? Réhabiliter, imaginer et concevoir des espaces complémentaires contemporains au cœur des dépendances, qui permettront de faire rayonner la programmation de la Chartreuse de Neuville.

UN PROJET CONTEMPORAIN AU CŒUR D'UN MONUMENT HISTORIQUE

Selon un sondage réalisé à l'occasion des 20 ans de la Fondation du patrimoine, près de sept Français sur dix déclarent qu'il est important *de s'occuper de la protection, de l'entretien ou de la restauration du patrimoine* »¹,

¹ Sondage réalisé en 2016 sur "Les Français et le patrimoine de proximité", mené par la Caisse d'Épargne pour la Fondation du Patrimoine, avec le concours d'Opinion Wa : <https://www.fondation-patrimoine.org/>

rappelant ainsi qu'il est notre richesse, notre mémoire, notre identité. Il est donc urgent de le protéger et, surtout, de le revitaliser, de lui offrir une nouvelle vie en l'adaptant à de nouveaux usages.

La méthode ? La greffe architecturale, ou greffe contemporaine. Un art que Jean-Michel Wilmotte développe depuis plus de 30 ans et auquel la Chartreuse de Neuville offre ici un terrain d'expression inédit.

Trait d'union entre le passé et le présent, la greffe contemporaine crée une synergie entre l'architecture contemporaine et le patrimoine, le revitalise en lui conférant une nouvelle « valeur d'usage », et renforce son attractivité, générant ainsi de nouvelles interactions et de nouvelles sources de revenus.

LA CHARTREUSE DE NEUVILLE, LE PATRIMOINE DES POSSIBLES

Située en milieu rural dans le Pas de Calais, La Chartreuse de Neuville, classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques regroupe 18 000 m² de bâti au cœur d'un parc de douze hectares. C'est un lieu aux vies multiples dont l'histoire monastique, artistique et hospitalière européenne évoque en permanence **la relation de l'individu au collectif, la complémentarité des talents et l'innovation par l'expérimentation**. Abandonnée au début des années 2000, elle réouvre ses portes au public en 2008 à l'initiative de passionnés qui y réinventent de manière contemporaine **le rôle économique, culturel, social, de partage de savoirs et d'innovations**, que jouaient autrefois les monastères et les abbayes. **Centre Culturel de Rencontre européen**, sa nouvelle vocation s'enracine dans cette histoire et cette vision : **“œuvrer à une société plus inclusive et porteuse d'avenir et permettre à chacun d'y entreprendre et d'y trouver sa place.”** Son propre modèle de renaissance est le fruit d'une expérimentation innovante fondée sur un partenariat associatif, privé et public inédit qui lui permet de redevenir un phare rayonnant pour son territoire et au-delà. Depuis 2016, elle constitue l'un des plus grands chantier Monuments Historiques de France.

Contacts Presse

Pour la Chartreuse de Neuville

Leïla Badis - 07 82 67 91 86 - l.badis@lachartreusedeneuille.org

Pour la Fondation d'entreprise Wilmotte

Agnès Floucault Diakite – 01 53 02 22 22 - agnes.floucault@wilmotte.fr

Suzanne Richard - 01 53 02 22 22 - suzanne.richard@wilmotte.fr

A propos de la Chartreuse de Neuville

Située dans le Pas-de-Calais, la Chartreuse de Neuville est un lieu imprégné d'histoire. Centre Culturel de Rencontre européen (www.accr-europe.org) au service de l'innovation sociétale et artistique des territoires, la Chartreuse de Neuville développe depuis dix ans quatre grandes activités : création et patrimoine ; innovation sociétale ; formation et insertion ; nouveaux modèles économiques et de fonctionnement. Pour en savoir plus : www.lachartreusedeneuille.org/

A propos de la Fondation d'entreprise Wilmotte

Créée en 2005, la Fondation d'entreprise Wilmotte identifie, accompagne et récompense les étudiants et jeunes diplômés en architecture. Tous les deux ans, elle organise le prix W, un concours européen d'architecture dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes architectes à la préservation et à la réhabilitation du bâti ancien, suivant le concept de greffe contemporaine. En outre, la Fondation organise régulièrement des expositions dans sa galerie à Venise, dont elle produit également les catalogues : art contemporain, sculpture ou encore photographie. Pour en savoir plus : www.fondationwilmotte.fr - <https://prixw.com/home>